

Réinsertion professionnelle : un investissement social

Colloque

2 décembre 2016



*Être malade c'est comme un tas de
pierres sur votre chemin.
Comptez-vous bâtir un mur,
ou envisagez-vous de construire un pont
afin de pouvoir poursuivre votre route ?*

Pourquoi un trajet de réinsertion pour travailleur salarié ?



La réinsertion : deux trajets possibles

2 trajets possibles :

- **Trajet de réinsertion pour les travailleurs en incapacité de travail**
 - ✓ Contrat de travail suspendu pour cause de maladie
 - ✓ Conseiller en prévention - médecin du travail (CP-MT) / Service interne/externe de prévention
 - ✓ Environnement de travail familier (employeur et collègues)
 - ✓ Compétence TRAVAIL

- **Trajet axé sur la réinsertion socioprofessionnelle des personnes en incapacité de travail sans contrat de travail**
 - ✓ Médecin-conseil de la mutualité (MC)
 - ✓ Rôle des offices régionaux pour l'emploi (VDAB)
 - ✓ Compétence AFFAIRES SOCIALES

Cadre légal

législation assurance-maladie
AR du 3.7.1996



loi relative aux contrats
de travail



PAS pour les
accidents du
travail et les
maladies
professionnelles !

législation relative
au bien-être
AR du 28.5.2003

Cadre légal

Possibilités existantes pour la réinsertion

→ AR Surveillance de la santé 28.5.2003

- Définitivement inapte à effectuer le travail convenu
- Décision médecin traitant (art. 39-41) : initiative Travailleur salarié
- Décision CP-MT (Art. 72)

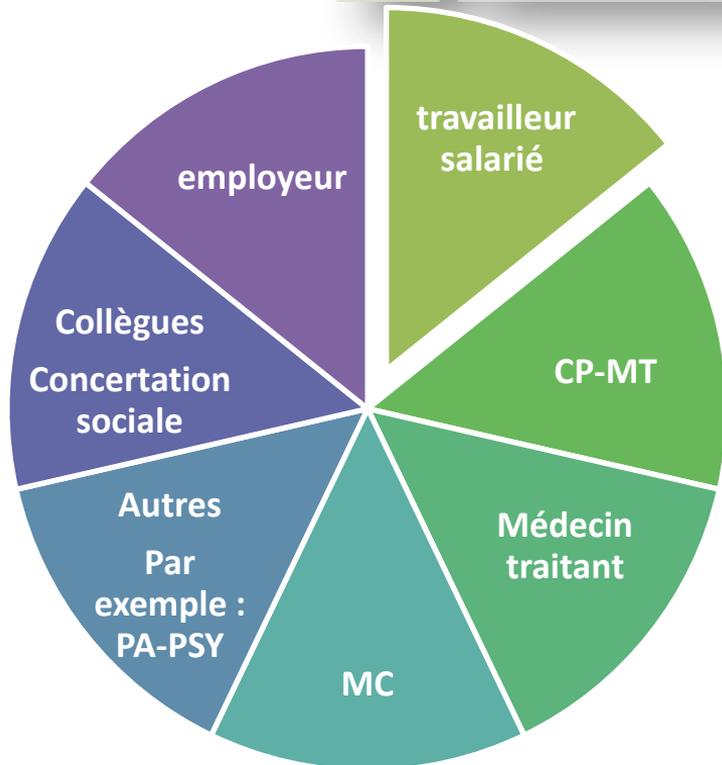
Concertation avec les responsables & Concertation sociale



Projet d'AR Réinsertion -> AR Surveillance de la santé

- Également permettre la réinsertion en cas d'incapacité de travail temporaire
- Entrées ↗
- Rôle central CP-MT
- Trajet de réinsertion
- Concertation & multidisciplinarité

Réinsertion : un seul trajet, de nombreux acteurs



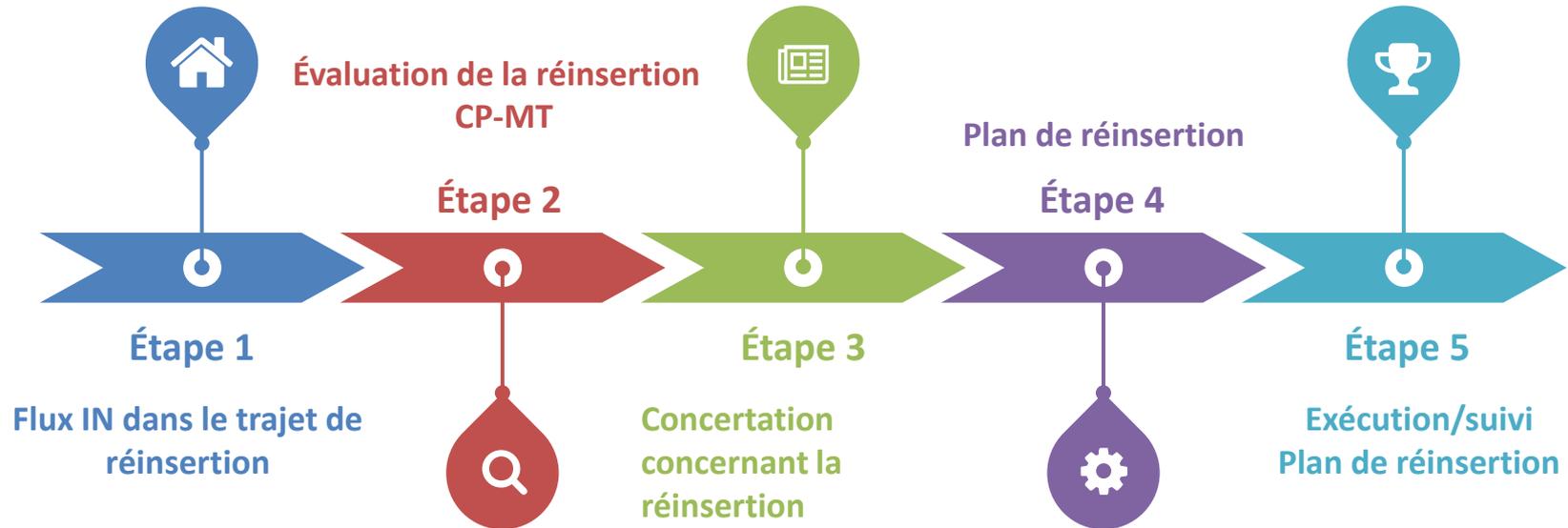
Politique de réinsertion



Politique de réinsertion de l'entreprise

- Développer un cadre global de réinsertion
- Comité PPT : concertation sociale
 - ✓ Possibilités travail adapté/autre travail ou adaptation des postes de travail
 - ✓ Évaluation de la politique de réinsertion
 - ✓ Accompagnement individuel du travailleur

Réinsertion en 5 étapes



Trajet de réinsertion Étape 1

Flux IN dans le trajet de réinsertion



Travailleur

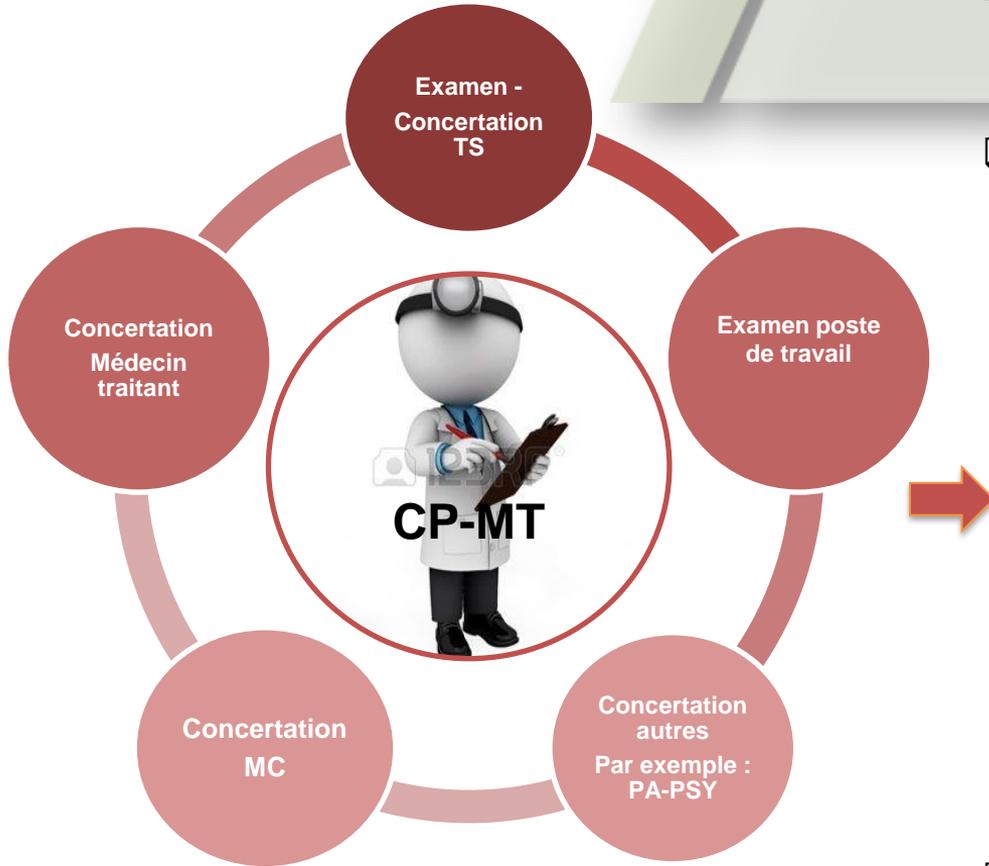


Médecin-conseil



Employeur

Trajet de réinsertion Étape 2



- Le travailleur peut-il, à terme, exercer à nouveau le travail convenu ?
 - Travail adapté temporairement/autre travail ?
 - Travail adapté définitivement/autre travail ?
 - Reprise progressive du travail possible
 - Adaptation du poste de travail nécessaire ?
 - Le lancement du trajet de réinsertion n'est pas opportun => réexaminer

- Procédure de recours possible en cas de décision d'incapacité définitive pour

Trajet de réinsertion Étape 3

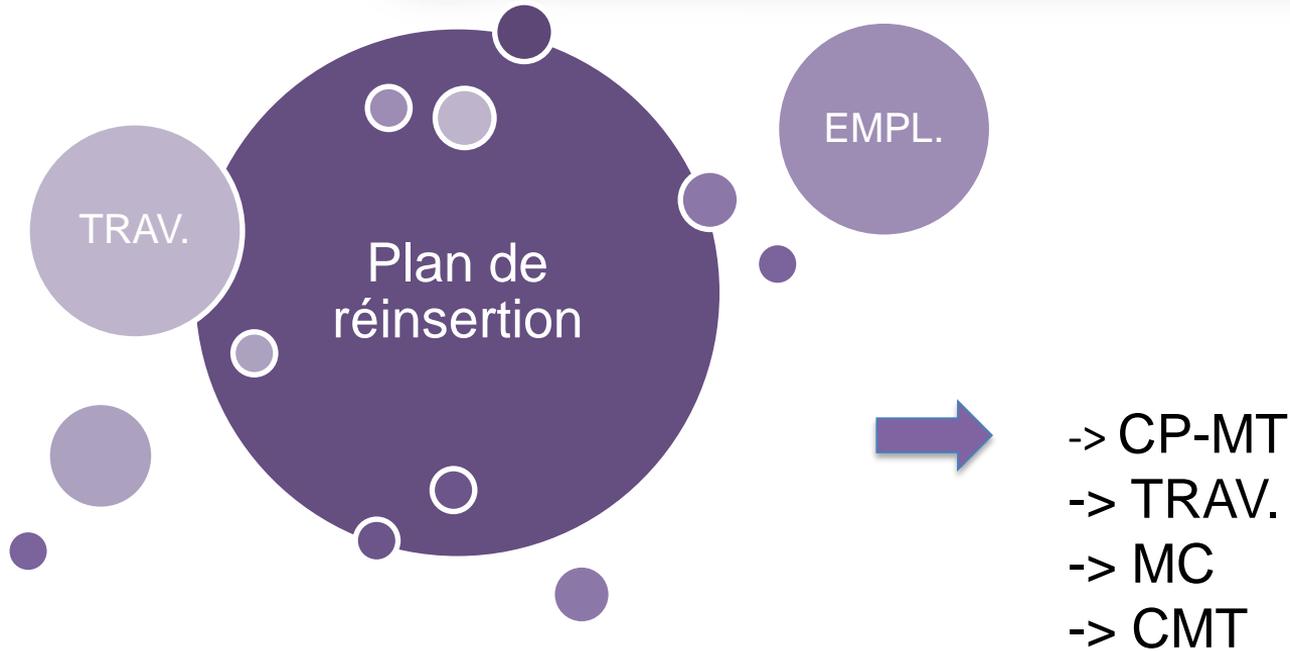
Concertation concernant la réinsertion

Concertation EMPL. -
TRAV. - CP-MT - (autres)

Accord

Médecin-conseil

Trajet de réinsertion Étape 4



Trajet de réinsertion Étape 5

Exécution du
plan de
réinsertion

Suivi

Adaptation
si nécessaire

Encadrement juridico-professionnel



Loi relative aux contrats de travail du 3.7.1978

- Suspicion de maintien du contrat de travail initial
 - => Annexe provisoire au contrat de travail
- Calcul de l'indemnité de préavis sur la base du salaire initial
- Neutralisation du salaire garanti
- Cadre pour force majeure médicale

Calendrier/Évaluation



Calendrier ?

- Entrée en vigueur des textes
- outil de communication

Évaluation par les partenaires sociaux

Merci !!!

